



ENQUÊTE 2014 **Traitement des déchets ménagers et assimilés** DONNÉES 2013 **en Rhône-Alpes**

Les données ci-dessous sont issues de l'enquête ITOM (Installation de Traitement des Ordures Ménagères) réalisée en 2014 sur l'année de référence 2013.

Cette enquête a été adressée à tous les maîtres d'ouvrages, privés et publics traitant, uniquement ou en partie, des déchets issus des ménages.

Le champ d'enquête est élargi depuis 2011 (données 2010) aux centres de tri uniquement DAE.

① Les tonnages traités en Rhône-Alpes

Tonnage global de déchets traités en 2013 dans les installations de Rhône-Alpes

Comprend les déchets ménagers, les déchets des entreprises, les boues de station d'épuration, les déchets des industries agro-alimentaires, les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), issus ou non de Rhône-Alpes.

Type d'installation	Nb d'installations	Tonnages traités en 2012**	Tonnages traités en 2013**	Evolution 12-13	Capacité (T/an)
Centre de tri	84	2 043 052	2 367 223	16%	
Plateforme de compostage	55	552 384	570 007	3%	553 175
Plateforme de broyage	21	37 605	43 668	16%	
Incinérateur	16	1 621 999	1 547 395	-5%	1 823 750
Cimenterie	5	207 692	221 725	7%	858 700
Maturation de mâchefers	10	199 600	221 257	11%	473 000
ISDnD (Installation de Stockage de Déchets non Dangereux)	18	1 689 064	1 622 961	-4%	2 835 500
Tri Mécano-Biologique	4	61 674	88 442	43%	185 000
Total	213	6 413 070	6 682 678	4%	

** Le tonnage traité sur une installation est le tonnage entrant, sur cette installation, auquel on soustrait le tonnage délésté. Les tonnages 2012 ont été corrigés avec les données LELY 2012 transmises en 2014.

En 2013, 5 installations supplémentaires sont enquêtées (ouvertures de sites et élargissement du champ d'enquête).

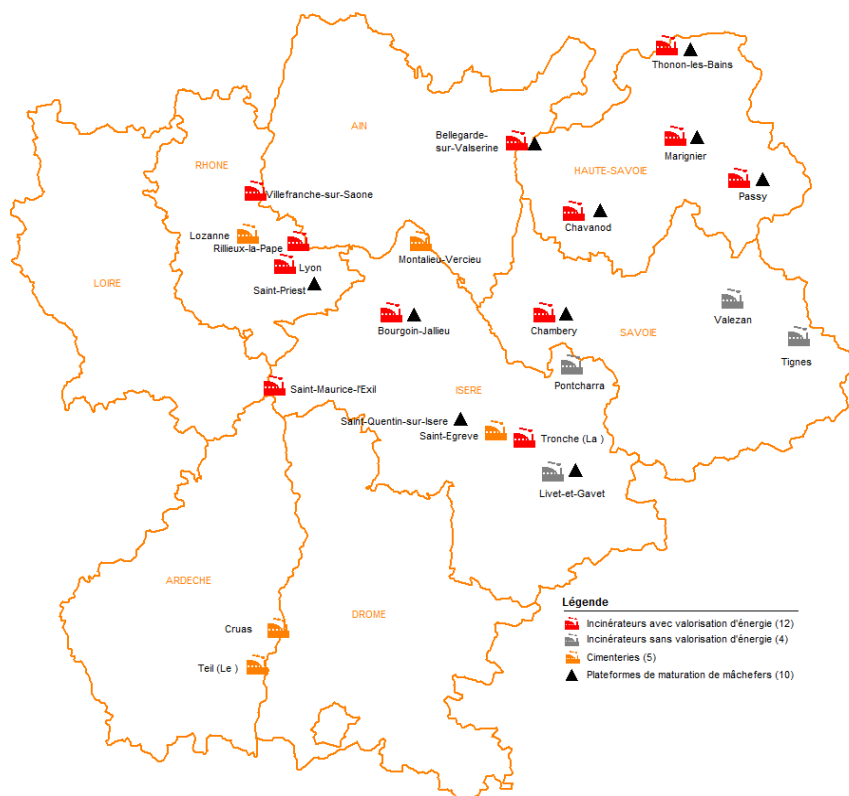
Le champ d'enquête des centres de tri continue de s'élargir (+3). Sur ces 3 sites, 2 installations qui étaient classées en transfert sous Sindra, sont passées en centre de tri en 2013, du fait de l'évolution de leur activité. La part des tonnages des centres de tri augmentent donc, ils passent de 32% des tonnages traités en 2012 à 35% en 2013.

Au niveau national, la **part du stockage** continue de diminuer, passant de 44% en 2008 à 40% en 2010 et **38% en 2012**. En Rhône-Alpes elle est de **24% en 2013** (27% en 2012, 29% en 2010 et 2011, 35% en 2008).

② Incinération, maturation de mâchefers et cimenteries

Localisation des incinérateurs, des plateformes de maturation de mâchefers et des cimenteries en Rhône-Alpes - Situation 2013/2014

En Rhône-Alpes, la gestion déléguée (maîtrise d'ouvrage publique et exploitation privée) des incinérateurs représente 75% des installations. Elle est de 90% au niveau national en 2012. Les régies représentent 19% du parc des incinérateurs en Rhône-Alpes, contre 10% au niveau national en 2012.



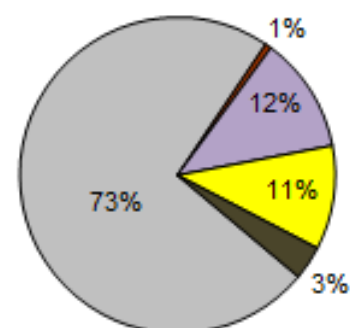
Mode de gestion des incinérateurs, des plateformes de maturation de mâchefers et des cimenteries ayant fonctionné en 2013

Type d'installation	Mode de gestion	Nombre d'installations
Incinérateurs	Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	3
	Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	12
	Maîtrise d'ouvrage privée	1
Plateformes de maturation	Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	3
	Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	4
	Maîtrise d'ouvrage privée	3
Cimenteries	Maîtrise d'ouvrage privée	5

Tonnages traités en incinérateurs

Déchets traités	Tonnages 2013 Avec récupération d'énergie	Tonnages 2013 Sans récupération d'énergie
Déchets ménagers et assimilés DMA	1 082 852	60 077
DASRI	10 019	0
Déchets Non Dangereux des professionnels	193 349	135
Déchets Dangereux des professionnels	149 515	0
Boues et refus de STEP	48 097	3 352
	1 483 832	63 564
	1 547 396 tonnes	

Tonnages traités en incinérateurs : -5% entre 2012 et 2013



La part des déchets traités en incinérateur sans valorisation énergétique a très peu variée entre 2004 et 2013 (le tonnage de ceux-ci représente 4% du tonnage global traité sur les incinérateurs, ce sont 2% au niveau national en 2012). La part des tonnages de déchets dangereux des professionnels traités est stable à 11% entre 2012 et 2013.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

Tonnages sortant des incinérateurs

Type de déchet sortant	Tonnages 2013	Evolution 2012-2013
Mâchefers sortants des incinérateurs de Rhône-Alpes	320 065	-3%
Refus d'incinération (REFIOM, cendres d'électrofiltre, Gâteau de filtration, refus de criblage)	57 183	0%
Métaux	16 142	-27%
	393 390	-4%

Bilan de la production d'énergie des incinérateurs

Type d'énergie et utilisation	Quantité en MWh/an
Energie thermique vendue	1 049 058
Energie thermique auto-consommée	382 760
Energie électrique vendue	280 409
Energie électrique auto-consommée	139 859
	1 852 086

Entre 2012 et 2013 la production d'énergie thermique augmente de 9 % et celle d'énergie électrique de 4%.

Tonnages traités en plateformes de maturation de mâchefers

221 257 tonnes de déchets ont été traitées en plateforme de maturation de mâchefers en 2013. Les déchets traités sur ce type d'installation sont des métaux et des mâchefers déferrailés ou non, issus de l'incinération. Ce sont 11% de plus qu'en 2012.

Devenir des mâchefers

Filière et étape	Tonnages 2013
Stockage avant maturation	107 048
Stockage après maturation	148 795
Valorisation avant maturation	4 720
Valorisation après maturation	138 132
	398 696

Soit 64% stockés et 36% valorisés.

Tonnages traités en cimenteries

221 725 tonnes de déchets ont été traitées en cimenteries. Ces données sont partielles, les cimentiers ne transmettant pas l'ensemble de leurs données, ni de façon détaillées (origine départementale souvent non précisée). En 2013, les 5 installations ont transmis des données.

96% des déchets traités sont des déchets des professionnels (37% de déchets dangereux et 73% de déchets non dangereux).

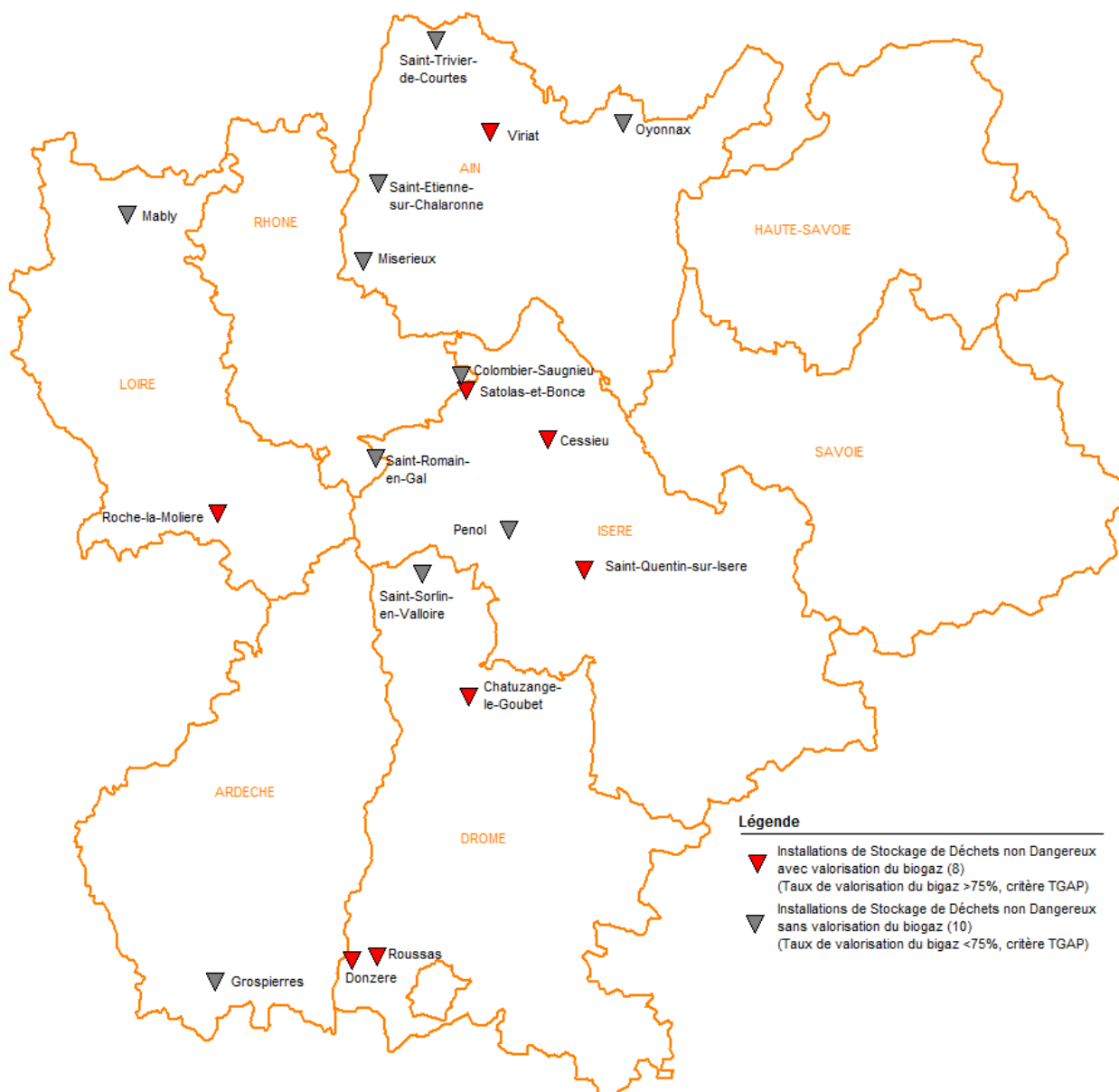
Les déchets des ménages reçus sur ce type d'installation sont principalement des encombrants de déchèteries broyés.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

③ Installations de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDnD)

Localisation des installations de stockage de déchets non dangereux en 2013/2014



Au niveau national (Enquête ITOM—données 2014), le nombre d’ISDnD continue de diminuer : plus de 230 installations ont fermé depuis 2000. Aucune fermeture n’est à mentionner en Rhône-Alpes en 2013.

Mode de gestion des ISDnD ayant fonctionné en 2013

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d’ouvrage publique : en régie	4
Maîtrise d’ouvrage publique : en prestation de service	4
Maîtrise d’ouvrage privée	10
	18

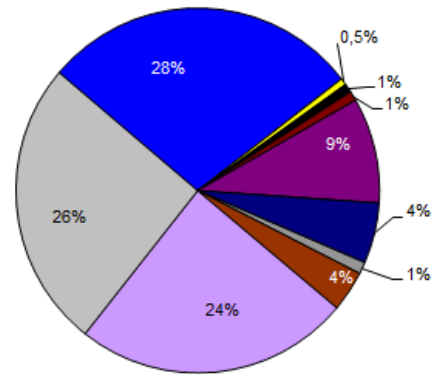
POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

Tonnages traités en ISDnD

La catégorie « avec valorisation du biogaz » correspond au critère utilisé pour la TGAP, de plus de 75 % de valorisation du biogaz. Entre 2012 et 2013 certaines installations sont passées d'une catégorie à l'autre.

Déchet traité	Tonnages traités en 2013	
	ISDnD avec Valorisation du biogaz	ISDnD sans Valorisation du biogaz
Ordures ménagères	368 245	46 775
Déchets municipaux	14 790	2 285
Déblais et gravats des collectivités	12 052	1 638
Encombrants des collectivités	114 210	37 506
Déchets Non Dangereux des professionnels (y-compris inertes)	334 578	63 516
Refus de tri et de compostage	419 739	39 722
Amiante	9 729	21
Boues de STEP	11 348	1 235
Mâchefers	86 379	801
Matériaux de couverture	37 271	21 120
	1 408 342	214 620
	1 622 961 tonnes	

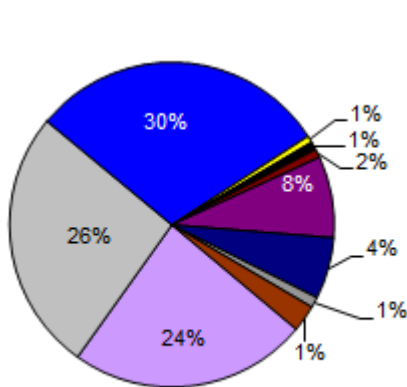


Tous types de stockage confondus

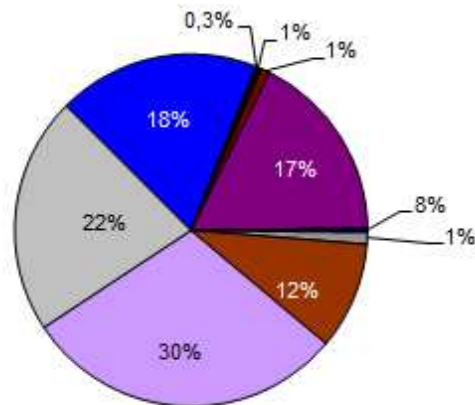
A noter : Les inertes entrants sur les sites sont soit stockés dans les casiers, soit utilisés en matériaux de couverture. Nous pensons que la distinction entre ces 2 catégories est mal identifiée.

A compter de 2010, une distinction est faite dans la répartition des tonnages entre les installations de stockage valorisant ou non le biogaz.

En 2013, 87% des déchets (boues de STEP et déblais et gravats inclus) sont traités sur des ISDnD valorisant le biogaz.



ISDnD avec Valorisation du biogaz



ISDnD Sans Valorisation du biogaz

La composition des déchets traités est différente selon le type d'installation de stockage :

- 30% des déchets traités par les ISDnD sans valorisation de biogaz sont des Déchets Non dangereux des Professionnels, alors qu'ils ne représentent que 24% des tonnages sur les autres installations.
- Les refus de tri et de compostage composent 30% des tonnages traités des ISDnD avec valorisation du biogaz contre 18% sur les ISDnD sans valorisation du biogaz.
- Les ISDnD sans valorisation du biogaz reçoivent 17% d'encombrants des collectivités, contre 8% pour les installations avec valorisation.

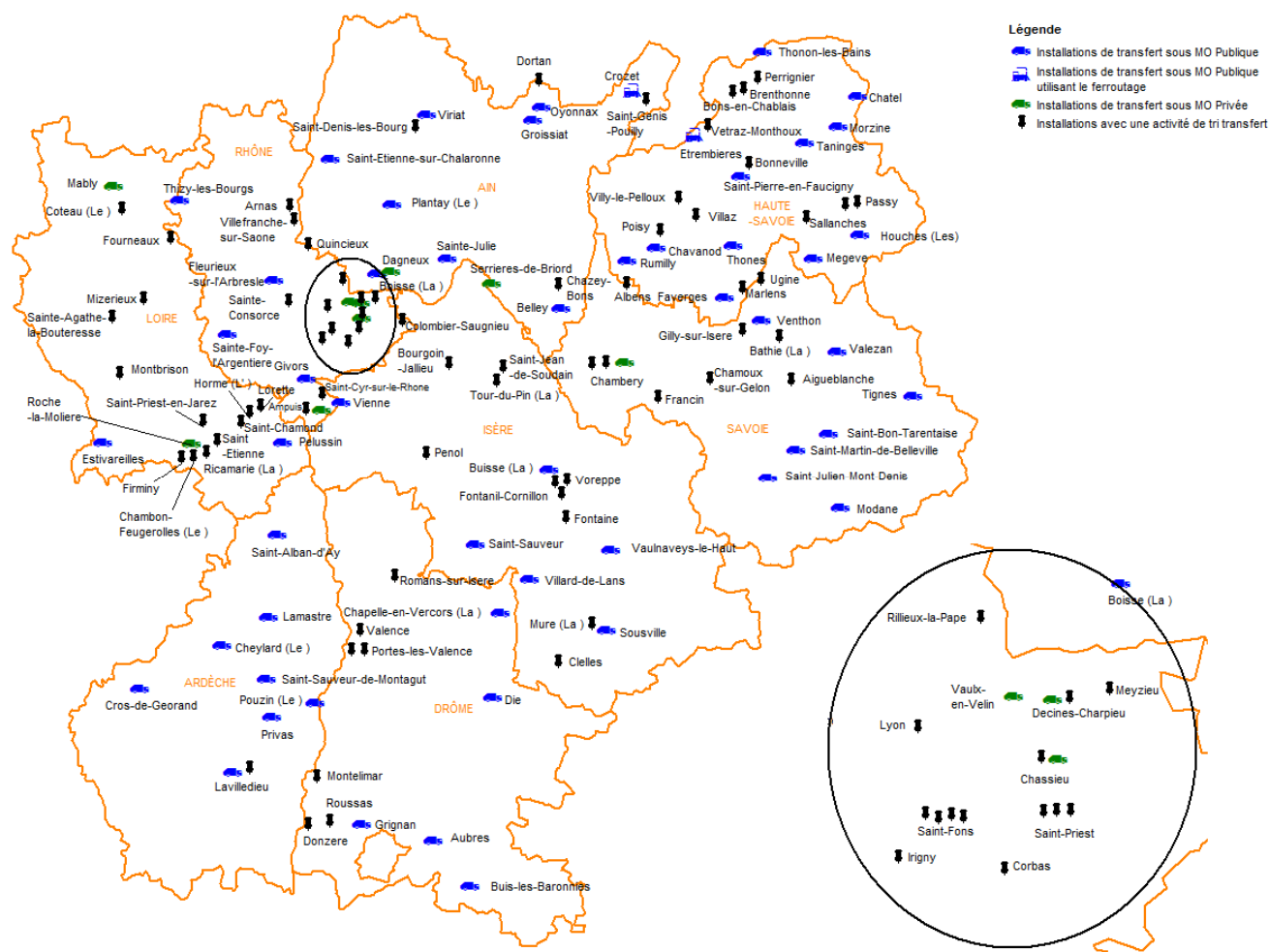
POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

4 Transfert

La Région Rhône-Alpes compte 77 quais de transfert, au 31/12/2013, par lesquels ont transité 816 800 tonnes, soit environ 12% du tonnage traité de déchets en 2013.

Les quais de transfert de la région Rhône-Alpes - Situation 2013/2014



Mode de gestion des quais de transfert ayant fonctionné en 2013

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	52
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	5
Maîtrise d'ouvrage privée	20
	77

Tonnages transférés

Le **ferroutage** est utilisé par 2 installations en Rhône Alpes gérées par une collectivité.

Elles correspondent à 77 680 tonnes de déchets soit 10% du tonnage global transféré.

Type de déchet transféré	Tonnages transférés 2013
Ordures ménagères	489 171
Collectes sélectives des ménages	44 082
Encombrants de déchèterie	39 040
Déblais et gravats de déchèterie	32 001
Divers de déchèterie	32 164
Déchets des municipalités	13 654
Ss-produits des installations de traitement	936
Déchets des entreprises (mélange et sélectif)	165 750
	816 796

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

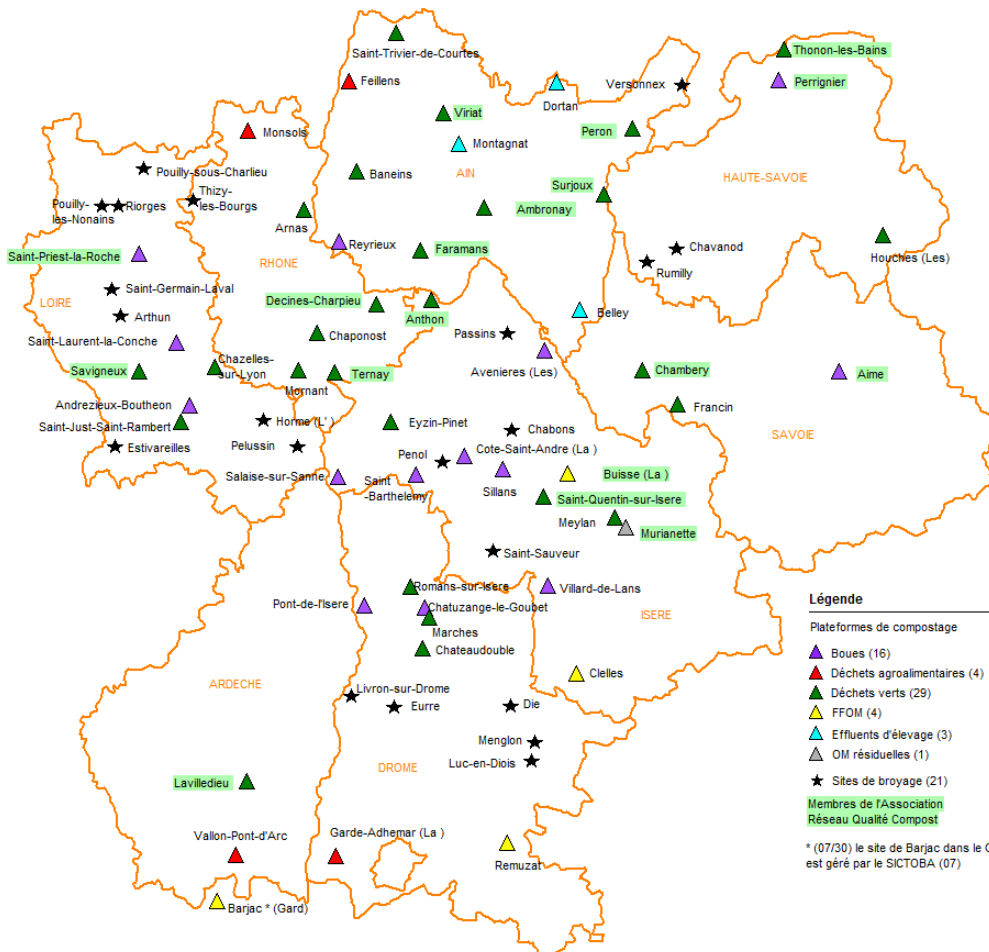
5 Compostage

Mode de gestion des plateformes de compostage (55) et de broyage (21) ayant fonctionné en 2013

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	31
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	13
Maîtrise d'ouvrage privée	32

1 site de broyage a été ajouté au champ d'enquête, ainsi que 1 site de compostage ouvert en 2013.

Les plateformes de compostage et de broyage de la région Rhône-Alpes - Situation au 31/12/2013



En 2013, environ 614 000 tonnes de déchets ont été traitées sur les 55 plateformes de compostage et 21 plateformes de broyage. Ce sont +4% par rapport à 2012.

74% correspondent à des déchets verts.

Par ailleurs 396 116 tonnes de déchets verts ont été collectées dans les déchèteries des collectivités de Rhône-Alpes en 2013.

Type de traitement

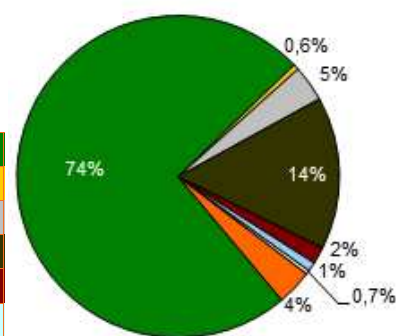
Technique	Nombre d'installations en 2013
Compostage à l'air libre avec aération naturelle	25
Compostage à l'air libre avec aération forcée	19
Compostage dans un bâtiment fermé avec aération forcée	10
Compostage dans un bâtiment fermé avec aération naturelle	1
Site de broyage	21

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

Tonnages traités

Type de déchets	Tonnages traités 2013	
	Plateformes de compostage	Sites de broyage
Déchets verts	409 961	43 563
Biodéchets des ménages - FFOM*	3 371	
Ordures Ménagères	22 388	
Boues de STEP	94 120	
Déchets des industries agroalimentaires	10 341	
Retraits et surplus agricoles	5 723	
Co-produit (compost, sciures, écorces...)	2 411	
Bois	21 692	105
	570 007	43 668



* FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères.

Attention certains tonnages peuvent être comptés 2 fois (en plateforme de broyage puis en compostage).

Le bois n'est pas systématiquement composté. Il peut être broyé pour être envoyé en valorisation matière ou énergétique.

Tonnages sortants

Produits sortants (hors délestage)	Tonnages sortants 2013		
	Plateformes de Compostage	Sites de Broyage	Toutes installations
Compost	222 070	3 481	225 551
Refus de compostage	24 931	0	24 931
Déchets verts broyés	15 317	32 789	48 106
Bois	11 574	480	12 054
	273 892	36 750	310 643

Les plateformes de compostage ont produit, en 2013, 222 070 tonnes de compost. 57% de ces tonnages proviennent des plateformes membres de l'Association Réseau Qualité Compost (www.reseauqualitecompost.net).

26% des refus de compostage sont stockés et 38% sont incinérés avec valorisation énergétique (respectivement 34% et 49% en 2012). 2% des refus sont envoyés en valorisation matière et 26% sont renvoyés en compostage (respectivement 2% et 15% en 2012).

En 2013, le compost produit a été envoyé à 71% en agriculture, viticulture, maraîchage et horticulture. 8% est allé chez des fabricants d'amendement organique et 7% vers des paysagistes. Le reste se répartit à part égale (3% pour chacune des destinations) entre les particuliers, collectivités, re-végétalisation de sites et les destinations diverses.

⑥ Traitement Mécano Biologique

Etat des lieux en Rhône-Alpes en 2013 / 2014

En 2013, 4 sites sont en fonctionnement: 3 du SYTRAD en Drôme-Ardèche et 1 du SICTOM de la Bièvre en Isère. Un autre site est en projet dans l'Ain sur le territoire d'ORGANOM.

88 442 tonnes ont été traitées sur ces 4 sites soit 43 % de hausse (26 800 t) par rapport à 2012, due à l'ouverture du site d'Etoile-sur-Rhône du SYTRAD ainsi qu'au fonctionnement sur une année complète du site de la Bièvre (38).

En sortie, **56%** des tonnages traités repartent vers une ISDND et **2%** font l'objet d'une valorisation matière (métaux).

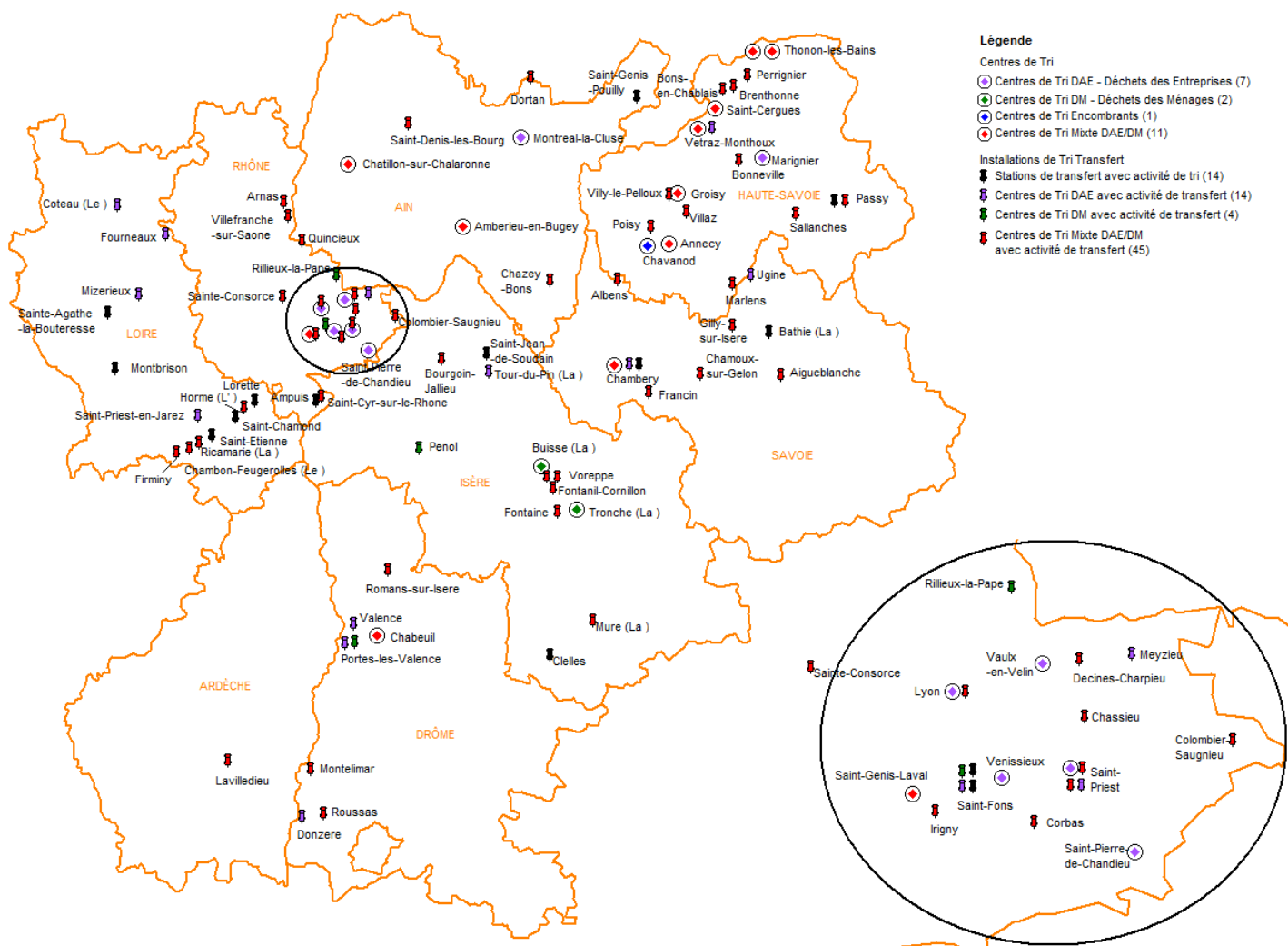
Seulement 3 755 tonnes de compost ont été expédiées en 2013.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

7 Centres de Tri

Les centres de tri en Rhône-Alpes, localisation et catégories - Situation 2013/2014



En 2013, 84 centres de tri (82 en 2012) ont été enquêtés. Sur ces 84 installations, 20 concernent exclusivement des DAE, et 58 sont des centres de tri mixte DAE/DM.

Mode de gestion des centres de tri ayant fonctionné en 2013

Mode de gestion	Nombre d'installations
Maîtrise d'ouvrage publique : en régie	2
Maîtrise d'ouvrage publique : en prestation de service	3
Maîtrise d'ouvrage privée	79
	84

Lors de la dernière enquête nationale (données 2012), ce sont 389 centres de tri (hors centres de tri stricts DAE) qui ont été identifiés (+28% par rapport à 2000). 62% de ces centres sont en gestion privée, ce sont 96% en Rhône-Alpes.

Tonnages traités

Origine des déchets triés	Tonnages traités 2013
Collectes en mélange des OM	92 684
Collectes sélectives des OM	286 461
Collectes en déchèterie	390 724
Déchets des entreprises	1 597 355
Total	2 367 223

A périmètre constant avec 2012, ce sont 2 054 510 tonnes qui ont été traitées, soit une évolution de +10%.

Sur 2013 les données des centres de tri sont sous-estimées. 19 installations n'ayant pas répondu à l'enquête, leurs données ont été partiellement estimées.

A noter : la distinction de l'origine des déchets (ménages-professionnels) est parfois mal connue des gestionnaires d'installations.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

Tonnages sortants

Produit sortants	Tonnages 2013
Amiante	2 281
Autres	77
Bois	242 183
Briques, ELA (Emballages Liquides Alimentaires)	2 754
CSR Combustibles Solides de Récupération	67 429
Déblais et gravats	280 610
Déchets verts et fraction fermentescible des OM	58 670
Déchets non Dangereux en mélange	133 957
Déchets Dangereux hors DEEE	5 757
Encombrants cisailés ou non	25 108
Métaux (acier, aluminium)	311 891
Papiers cartons	545 086
Plastiques	40 142
Verre	16 559
Matériaux recyclables*	44 232
DEEE	21 498
Placoplâtre	30 498
PVC	4
Pneus	339
Refus de tri	367 997
Textiles	197
	2 197 268

* Valorisation matière sans le détail par matériaux

Depuis 2012, nous identifions un nouveau produit en sortie des centres de tri : les CSR Combustibles Solides de Récupération. Ils sont destinés à la valorisation énergétique.

Les refus de tri correspondent globalement à **16 %** des déchets triés.

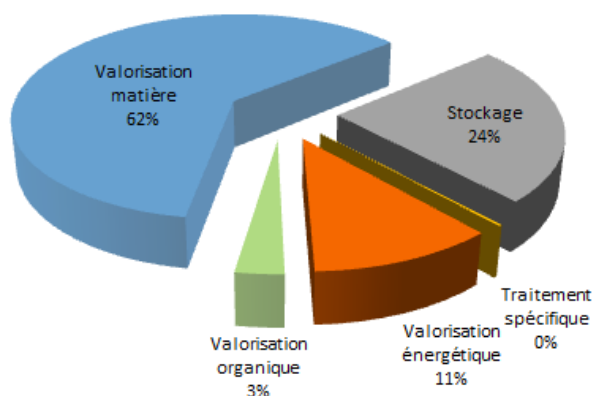
Comme au niveau national, environ **76%** des déchets font l'objet d'une valorisation matière ou énergétique.

Devenir des produits sortants

Les destinations des produits sortants sont stables depuis 2012.

63% des refus de tri sont stockés et 31% sont incinérés avec valorisation énergétique en 2013.

6% des refus correspondent à un pré-tri de DAE qui vont ensuite être retriés sur une autre installation.



Focus sur les Déchets d'Activité Economique (DAE)

67 % des tonnages traités sur les centres de tri sont issus des entreprises.

➔ 81% des DAE sortants (hors refus de tri) des centres de tri font l'objet d'une valorisation matière (y compris organique).

➔ 5% des DAE sortants (hors refus de tri) font l'objet d'une valorisation énergétique. Ils sont dirigés à 66% en cimenterie, 32% en chaufferie et 2% en incinération.

➔ 13% des DAE sortants (hors refus de tri) vont en stockage. Ils sont composés à 58% de déblais et gravats et à 38% de Déchets non Dangereux.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

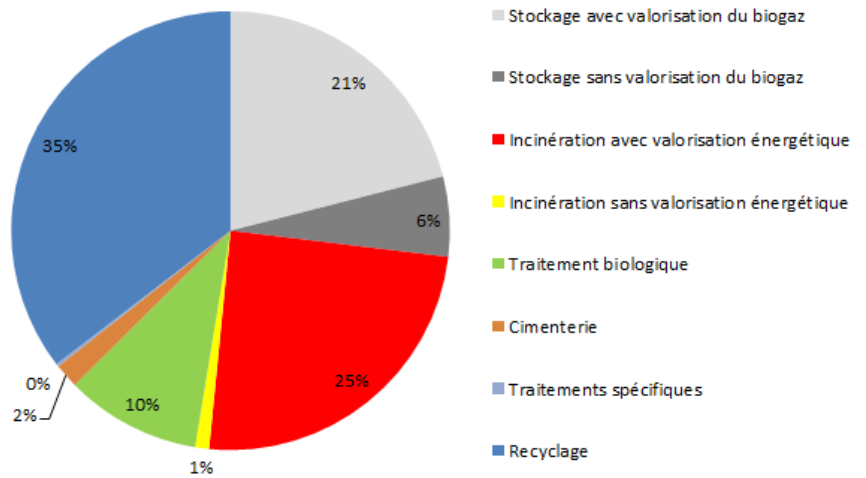
8 Destination finale des déchets

Destination finale des déchets Rhônealpins en 2013

En 2013, près de 5 881 kt de déchets rhônealpins, sont traités sur les incinérateurs, installations de stockage ISDND (Déchets non Dangereux), plateformes de compostage et centres de tri de Rhône-Alpes.

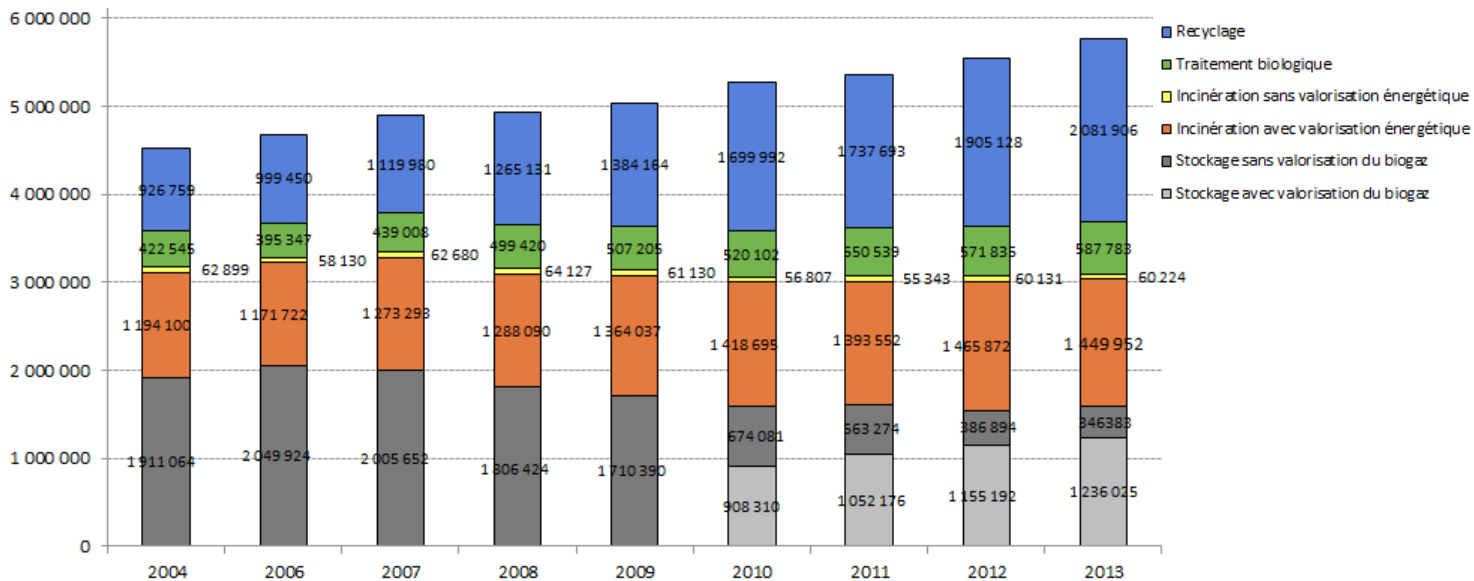
OBJECTIF GRENELLE

Réduire de 15 % les déchets incinérés et stockés entre 2008 et 2013 (déchets non dangereux, non minéraux quel que soit le producteur : ménage ou activité économique) -2% entre 2008 et 2013 en Rhône-Alpes.



Destination finale des déchets de Rhône-Alpes : évolution de 2004 à 2013

La destination finale d'un déchet est le dernier mode de traitement appliqué à ce déchet. La destination finale de l'acier de collecte sélective est le recyclage, la destination finale du refus de tri de collecte sélective est une installation de stockage ou un incinérateur.



*A compter de 2010 une distinction est faite entre les centres de stockage avec et sans valorisation du biogaz.

Stockage : Les flux des ISDI ont été exclus des tonnages des centres de stockage par rapport aux bilans des années précédentes car ces données sont mal connues et donc non représentatives.

Sont comptabilisés les déchets des ménages et les déchets des entreprises de Rhône-Alpes (hors déchets de STEP) reçus sur les incinérateurs, Installations de Stockage des Déchets non Dangereux ISDnD, plateformes de compostage et centres de tri.

Les données sont issues des déclarations des gestionnaires d'installations ; ces déclarations précisent les départements d'origine. Elles sont complétées par les tonnages de déchèteries allant directement en valorisation biologique ou thermique (bois en chaufferie par exemple) sans passer par les installations de traitement référencées.

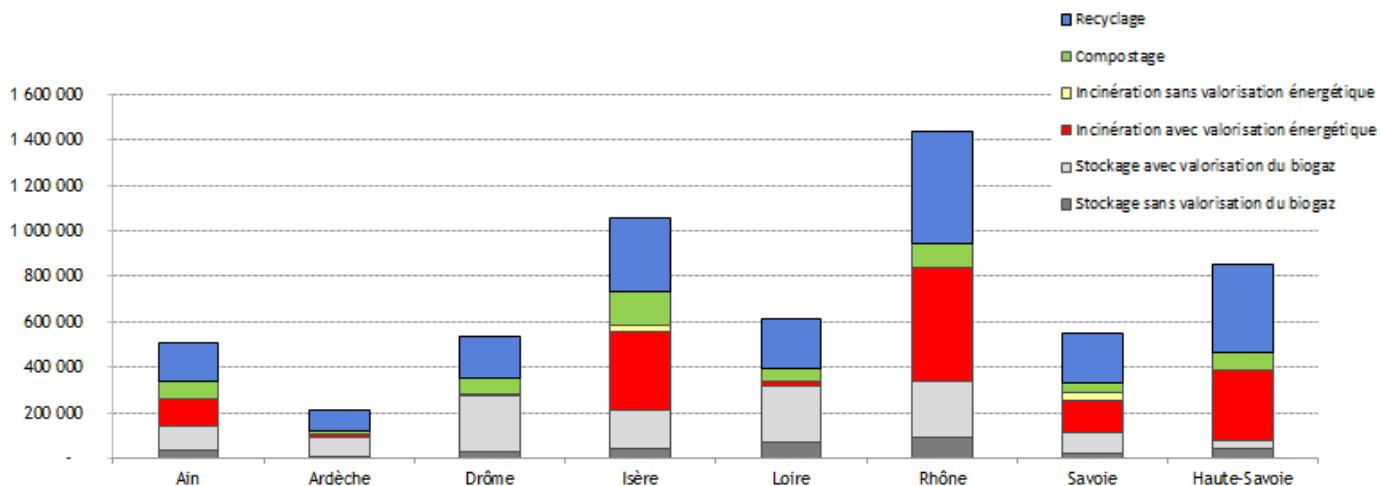
La rubrique « recyclage » comprend : les tonnages produits en sortie de centres de tri, les tonnages reçus directement par des repreneurs et les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) repris dans le cadre des accords avec les organismes agréés.

Le nombre de centres de tri enquêtés augmente depuis 2010 pour mieux connaître les DAE.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Traitement

Destination finale des déchets par département en 2013



Entre 2012 et 2013, la part de chaque type d'exutoire dans la destination finale des déchets, pour chacun des départements, est restée sensiblement la même.

Il est toutefois à noter, que du fait du passage d'une ISDnD de l'Ain de la catégorie « sans valorisation du biogaz » à « avec valorisation du biogaz », les tonnages envoyés vers une ISDnD avec valorisation du biogaz, ont fortement augmenté entre 2012 et 2013 (18%). L'inverse est observé dans la Loire (-14%).

La part des déchets de l'Ain incinérés a également baissé de 6%.

Édition
Novembre 2014

OÙ TROUVER LES DONNÉES SUR SINDRA ?

www.sindra.org

Espace Grand public :

Rubrique : Les déchets en Rhône-Alpes/ Déchets non dangereux /Traitement pour avoir des bilans régionaux et départementaux.

Espace réservé aux collectivités :

Rubrique : Traitement pour accéder à chaque installation.

Rubrique : Synthèses/Traitement pour avoir des bilans régionaux sur les installations et les tonnages collectés.



Rhône-Alpes



ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

